

d'un sens profond, d'une sagesse merveilleuse. Enfin, ayant franchi tous les obstacles, tous les précipices, grâce à sa docilité, à son courage et à son bon vouloir, il arrive au temple de la vertu, qui le reçoit dans le sanctuaire de ses rares élus.

Cette déesse lui montre alors les trésors qu'elle possède, le comble de ses bonnes grâces et le congédie en lui donnant une *palme* sur laquelle sont gravées les initiales : V. S. S. A. M. J. V. qui signifient : *Vous serez souvent agités, mais jamais vaincus.*

A la sortie du Temple, le même vieillard inconnu le reconduit dans l'endroit où il l'avait rencontré la première fois, lui prodiguant en route toutes sortes de conseils, toujours dans des vers d'un style qui peut faire douter de leur grand âge, et dont voici les derniers, je crois :

Puisses-tu, cher enfant, guidé par la lumière,  
Fournir de la vertu la brillante carrière ;  
Puissé-je, à mes avis, moi-même être pareil,  
Et te servir d'exemple ainsi que de conseil.

Ici existe une grande lacune : la légende n'a plus rien de suivi. Que deviennent le compagnonnage et les compagnons ?... Je ne trouve plus qu'une charte octroyée par l'archevêque de la ville d'Aix, sous le règne de François I<sup>er</sup>. Cette charte autorise les compagnons à pratiquer les rites mystérieux de leur société, mais, en échange, ils s'engagent à faire un pèlerinage religieux à la *Sainte-Beaume*, pour faire bénir leurs couleurs sur le tombeau de sainte Madeleine.

Plus tard, ces couleurs y furent tissées et frappées avec des figures attachées au christianisme, entre autres la Madeleine repentante en prières. Sur une banderolle, en forme de cartouche, on lit cette inscription latine : *Nilis melam cere (sic)*, que l'on peut traduire ainsi : *Je suis sans crainte.*

GUILLAUMOU, *Confessions d'un Compagnon*,  
1864, p. 57-71.

E. R.

## LA HAUTE-BRETAGNE AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

### IV

#### L'image de Saint Roch.

« Le prieur de Chasteaubourg (1), successeur de ce docteur P. Colson (2) qui a laissé une belle mémoire par sa bombe, voyant que l'image de saint Roc qui étoit en son église gaignoit honnestement ses despens et étoit

(1) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vitré, Ille-et-Vilaine, à 6 lieues Est de Rennes.

(2) Ce Pierre Colson n'est point un personnage imaginaire ; en 1541 et 1546, il étoit chanoine de Rennes et prieur de Chasteaubourg ; son successeur dans ce prieuré fut un certain Jean Vallays, encore vivant vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Voir *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, par M. Guillotin de Corson, I, p. 183, 222 ; II, 195.

de bon revenu, encore qu'il (1) fust tout poudreux et pourfilé d'iragnes (2), s'advisa le faire repeindre tout à neuf, jugeant par l'argument *à majori ad minus*, qu'on estime valoir beaucoup en logique, que si les bonnes gens luy apportent force dons, presens et offrandes estant si pauvrement vestu et accoustré en gueux, à plus forte raison hausseroient-ils les brevets et s'eslargiroient-ils davantage (3) quand il seroit magnifiquement habillé et bien en point.

» Mais il en arriva tout au rebours — comme il survient bien des inconveniens entre bouche et cuiller — car les pauvres villageois voyant ce bon patron saint Roc ainsi brave et en équipage de chevalier de l'Ordre (4) de la grande année, cessèrent luy rien donner, disant entre eux :

— « A ceste heure qu'il est gentilhomme, pensez-vous qu'il voudroit prendre un denier, une poignée de filace, deux œufs, comme il faisoit quand il étoit roturier et du tiers estat ? »

« Tels estoient les discours et pourparlers de cette superstieuse simplicité rustique en matière de théologie : car en chose où il va de leur profit ou perte, ils sont autant advisez qu'en autre saison qui ait ja passé. Cela fut cause que le saint fut remis en son premier estat saly et barbouillé comme devant. »

NOËL DU FAIL. *Contes et discours d'Eutrapel*,  
1<sup>re</sup> édition, Rennes, 1585, f. 71 et 72.

A. de la B.

## LE PETIT CHAPERON ROUGE

### V

#### Nouvelle version de la Nièvre.

La petite fille portant à sa grand'mère un pain tout chaud et une bouteille de lait, rencontre le *brou* (5), qui se hâte d'arriver chez la grand'mère pendant qu'elle s'amuse à ramasser des aiguilles. Les choses se passent comme dans la version que j'ai publiée précédemment (voir plus haut, col. 352.)

Cependant il n'est pas question du jai ; la chatte seule, accroupie à la gueule du four, dit à la petite : « Pue, salope ! qui mange la chair et boit le sang de sa grand ! »

(1) A cette époque, *image* étoit des deux genres.

(2) Et qu'il eût ses vêtements bordés (pourfilés) de toiles d'araignée.

(3) Augmenteraient-ils leurs largesses.

(4) L'Ordre du roi, c'est-à-dire, l'Ordre de Saint-Michel. « Chevalier de la Grande année, » c'est-à-dire d'une année marquée par une grande promotion de chevaliers de l'Ordre.

(5) J'ai demandé au conteur : qu'appellez-vous le *brou* ? — C'est, m'a-t-il dit, comme le brou ou le garou, on dit encore communément en Nivernais : loup brou ou loup-garou ; mais je n'ai jamais entendu dire que dans ce conte : le brou.

Lorsque la petite, déshabillée, est entrée dans le lit à côté du bzou, ces grands yeux, ces grandes dents lui font peur. Pour se sauver, elle prétexte un besoin de sortir :

— Ma grand, j'ai besoin d'aller dehors.

— Non, reste ici, mon enfant.

— Ma grand, je suis malade, il faut que je sorte pour un moment.

Le bzou prit un fil de laine, l'attacha par un bout à un pied de l'enfant et garda l'autre extrémité.

— Va donc et rentre vite.

La petite fille quitta le lit, sortit de la chambre et, attachant son fil au tronc d'un prunier, s'enfuit à toutes jambes. Le bzou s'impatientait. — Rentre vite, mon enfant... rentre ou je vas te quêrir...

Il tira le fil qui résistait et ne se doutait pas de la ruse. Mais, n'obtenant pas de réponse, il sauta à bas du lit, courut à la porte et se précipita, furieux d'être dupe, sur les traces de l'enfant.

De la croisée des chemins, il l'aperçut approchant déjà de la maison de sa mère, et se mit à galoper comme un fou; la gueule ouverte, il allait la saisir quand elle posa la main sur le loquet en criant : maman! — Et le bzou reprit sa course sans en demander davantage.

Conté par François Briffault, à Montigny-aux-Amognes (Nièvre).

Achille MILLIEN.

## LA FLÈCHE DE NEMROD

### VII

J'avais terminé mon article sur ce sujet en disant que, pour conclure sur l'origine de cette légende, il fallait, avant tout, savoir si la version d'Ibn Ayas est antérieure à celle de Tabari, et en demandant sur ce point l'avis des arabisants de profession. La question était inutile : j'avais négligé de me reporter au texte de Tabari, que M. J. Darmesteter n'avait pas donné en entier : Tabari, lui aussi, raconte tout au long l'histoire de Nemrod et de la mouche. Il n'y a donc plus, pour moi, de doute que la légende musulmane est simplement le décalque de la fiction juive.

Israël LÉVI.

## LE JEU DE SAINT-PIERRE

### IV

Nous le retrouvons dans un livre de jeux publié à Paris en 1802, sous le titre *Le manuel des sorciers*, seconde édition, p. 70. Il y est question de quinze Français et quinze Anglais. On y donne les deux formules mnémoniques latines et françaises que nous avons précédemment citées.

H. G.

## DICTONS GASTRONOMIQUES

### II

#### Monachologie comparée.

M. Paul Le Blanc nous communique les vers suivants tirés d'un cahier d'un élève du Collège des Jésuites de Lyon, daté de 1701.

Boire à la Capucine  
C'est boire pauvrement;  
Boire à la Jacobine  
C'est boire richement;  
Boire à la Célestine  
C'est pinte sur chopine;  
En Carme et Cordelier,  
C'est vider le cellier.

Les *Notes and Queries* dans leur n° du 10 janvier 1885, p. 27, avaient publié la variante suivante où un vers est corrompu. Nous la reproduisons parce que la gamme des ordres monastiques y est un peu différente :

Boire à la Capucine  
C'est boire pauvrement;  
Boire à la Célestine  
C'est boire largement;  
Boire à la Jacobine  
C'est chopin à chopin (?)  
Mais boire en Cordelier  
C'est vider le cellier.

H. G.

## LES FACÉTIES DE LA MER

### VI

L'été qui précéda sa mort, le caricaturiste Durandeu aperçut, à Étretat, un de ces couples de bourgeois récemment débarqués de la rue Saint-Denis.

Mari et femme étaient plantés devant la Manche comme deux points d'exclamation.

— Une telle quantité d'eau, déclarait le premier, finit par friser le ridicule.

— Sans doute, appuya la seconde; mais cela n'explique pas ce mouvement perpétuel... les vagues... la marée...

Durandeu jugea à propos d'intervenir, et avec l'organe d'Henri Monnier dans Joseph Prud'homme :

— Ce mouvement, madame, est produit par les poissons. Ces bêtes-là remuent beaucoup et produisent les vagues au moyen de leurs queues.

En outre, deux fois par jour, elles se retirent, au large, afin d'aller se faire pêcher, et, comme elles ne pourraient rester à l'air sans périr, la mer les suit.

*Petit Calendrier des Familles*, 1886.

H. G.